



**CUNARD**

QUEEN MARY 2

# TRAVERSÉE TRANSATLANTIQUE SOUTHAMPTON / NEW YORK

en compagnie de



**5 AU 12 SEPTEMBRE 2026**

Acheminement compris - Encadrement français



**UOC**  
Un Océan de Croisières  
*Toutes les escales du monde*



## ACADEMIE DE MARINE

# UNE TRAVERSÉE EXCEPTIONNELLE AVEC L'ACADEMIE DE MARINE

**A** l'occasion de cette traversée transatlantique unique, le prestigieux **Queen Mary 2** aura l'honneur d'accueillir à son bord cinq intervenants de renom, tous membres éminents de l'**Académie de marine** qui vous partageront leurs connaissances et passions pour les océans notamment.

Héritière d'une longue tradition maritime, l'**Académie de marine** œuvre depuis sa fondation à la valorisation des enjeux liés à la mer. À travers conférences, publications et travaux de recherche, elle éclaire les domaines stratégique, scientifique, technique, culturel, juridique et économique du monde maritime.

Crée en 1752, suspendue à la Révolution puis rétablie en 1921, l'Académie est aujourd'hui un établissement public national, placé sous la protection du Président de la République. Elle rassemble des membres issus de l'ensemble des secteurs maritimes, civils et militaires, accompagnés de près de 200 auditeurs, experts reconnus dans leur domaine.

En soutenant la recherche et en récompensant les initiatives innovantes, l'**Académie de marine** contribue activement à enrichir notre connaissance et notre compréhension du monde marin.

## Olivier de Kersauzon



**Olivier de Kersauzon** est un grand navigateur français. Il commence à naviguer près de Morlaix puis à La Trinité-sur-Mer. En 1964, il effectue son service militaire dans la Marine nationale à bord de la goélette Pen Duick III à la demande d'Éric Tabarly. Il deviendra son second entre 1966 et 1974. Il termine quatrième de la première Route du Rhum en 1978.

Olivier de Kersauzon remporte le Trophée Jules Verne à bord de ses trimarans Sport-Elec (1997) et Geronimo (2004) et bat le record en faisant le tour en 71 jours, 14 heures, 22 minutes et 8 secondes. L'ensemble de sa carrière est marqué d'ailleurs par de très nombreux records, notamment le tour du monde en trimaran et solitaire. Il est élu le 30 septembre 2022 membre titulaire à l'Académie de marine dans la section « marine marchande, pêche et plaisance »

## Amiral Bernard Rogel



**Bernard Rogel** est un militaire français, sous-marinier de formation. Amiral, il a commandé plusieurs sous-marins nucléaires. Après avoir été chef d'état-major de la Marine du 12 septembre 2011 au 6 juillet 2016, il devient le chef de l'état-major particulier du président de la République du 13 juillet 2016 au 1er août 2020.

A cette date, il quitte le service actif puis devient membre de l'Académie de marine, membre du conseil d'administration de l'Institut Français de la Mer et du Musée de la Marine, ainsi que du conseil stratégique de la cité de la Mer de Cherbourg, du journal « Le Marin » et de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI). Il est également membre, au titre de personnalité extérieure, de la section Mer et Littoral du CESER Bretagne et Ambassadeur au sein du comité France 2030 « Exploration des Grands fonds marins ».

## Jean-Emmanuel Sauvée



**Jean-Emmanuel Sauvée** est le co-fondateur de PONANT et a été son dirigeant (directeur général puis président du directoire) pendant 33 années. Diplômé de L'École Nationale de la Marine Marchande et de l'Université de Bretagne Occidentale, il a créé PONANT en 1988 avec Philippe Videau et une dizaine d'autres officiers de la Marine Marchande. Président d'Armateurs de France entre avril 2020 et avril 2023, il est élu membre de l'Académie de marine en octobre 2021 dont il devient président le 9 octobre 2024 après 2 années de vice-présidence.

Il rejoint le Groupe CMA CGM en novembre 2021 en qualité de conseiller de Rodolphe Saadé. En octobre 2022, Jean-Emmanuel Sauvée est nommé président du conseil d'administration du groupe de presse La Provence/Corse Matin, fonction qu'il exerce pendant sept mois avant de prendre la présidence de la Compagnie de Navigation La Méditerranée jusqu'en mars 2025. Il est membre du Conseil Supérieur de la Marine Marchande et du Conseil d'Administration de l'École Nationale Supérieure Maritime.

## Francis Vallat



**Francis Vallat**, ex-armateur international, est connu pour la guerre qu'il a menée contre « les navires poubelles » depuis 1990. Il a été durant 6 ans président et vice-président de l'Agence Européenne de Sécurité Maritime.

Il a fondé et est président d'honneur des Clusters Maritime Français et Européen. Il est Président d'honneur de l'Institut Français de la Mer, ainsi que de « Expédition 7<sup>e</sup> Continent » (contre la pollution des océans par le plastique), et de « SOS Méditerranée » (pour le sauvetage des migrants) qu'il a présidé durant 3 ans après sa création.

Il a reçu en 2017 à Londres la prestigieuse « Global Lifetime Achievement Award », plus importante reconnaissance maritime mondiale (premier français à recevoir cette distinction depuis sa création il y a plusieurs décennies)

## Christian Buchet



**Christian Buchet**, de l'Académie de marine, est historien et économiste, essayiste et conférencier. Il est l'auteur de 22 ouvrages sur la mer. Ancien Secrétaire général du Grenelle de la Mer, il a notamment dirigé le programme Océanides, la plus grande étude historique jamais réalisée sur la mer pour avoir réuni 264 chercheurs issus de 44 pays.

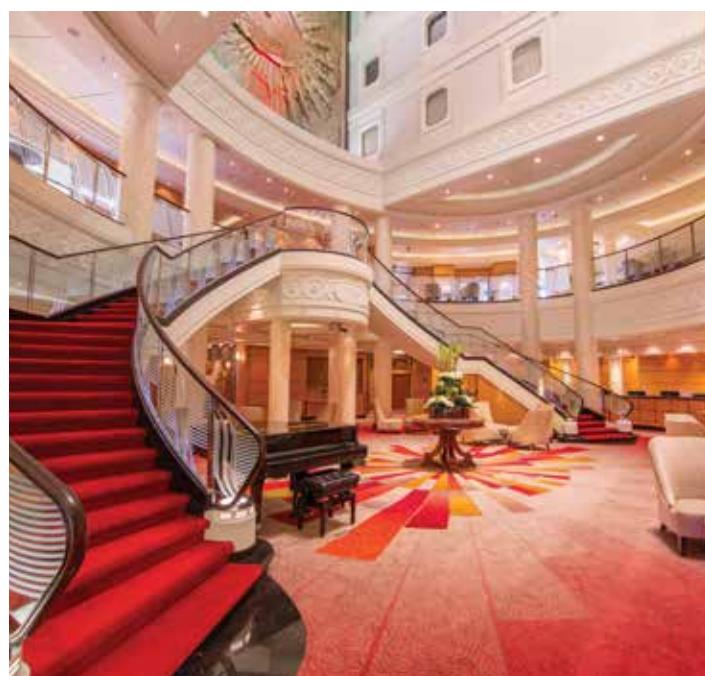
Premier éditorialiste à avoir traité du développement durable dans la matinale d'Europe 1, il intervient fréquemment dans les médias sur tout ce qui a trait à la mer et à la géopolitique. En effet, Sous le prisme de la mer, il propose une nouvelle lecture géopolitique du monde qui donne sens à l'avenir.



**S**ymbole intemporel du raffinement à la française, **Queen Mary 2** a vu le jour aux prestigieux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire. Fleuron de la compagnie Cunard, ce paquebot d'exception incarne l'alliance parfaite entre héritage maritime et élégance contemporaine, prolongeant la légende des grandes traversées transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis.

Pensé dans les moindres détails pour offrir une expérience rare, **Queen Mary 2** reflète l'essence même du luxe discret. Matériaux nobles, design raffiné, service d'excellence : chaque espace, chaque instant à bord célèbre l'art du voyage dans sa forme la plus pure.

Plus qu'une croisière, c'est une invitation à vivre une parenthèse d'exception, hors du temps, bercée par le rythme majestueux de l'océan. Montez à bord d'un mythe. Et laissez-vous porter par l'émotion d'un voyage légendaire lors d'une **traversée transatlantique**, sans escale, entre **Southampton** (Grande-Bretagne) et **New York** (Etats-Unis).



Atrium

## UN VOYAGE MYTHIQUE ENTRE DEUX CONTINENTS

Un encadrement renforcé ainsi qu'un plateau d'invités francophones seront présents à bord afin de vous accompagner et de rendre ce voyage encore plus exceptionnel.

### QUEEN MARY 2, PAQUEBOT DE LÉGENDE

Un voyage qui reste unique et au cours duquel on redécouvre le plaisir du temps long et si précieux, loin de toute agitation urbaine tandis que vogue le navire, véritable cocon de bien-être et de luxe discret.

Tout au long de la traversée, de nombreuses activités sont proposées à bord en langue anglaise. C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné ce départ qui sera **accompagné** par notre équipe : un **cycle de conférences en français** viendra renforcer le programme des animations internationales à bord.

- Départ de Southampton le **samedi 5 septembre 2026** à 17h, embarquement entre 13h et 15h30.
- 6 magnifiques journées en mer pour profiter pleinement des activités et des animations proposées à bord, au gré de vos envies et à votre rythme !
- Entrée dans la baie de New York le **samedi 12 septembre 2026** vers 3h30\*, passage du Verrazano Bridge vers 4h\*, Statue de la Liberté vers 4h30\*.
- Arrivée au terminal de Brooklyn vers 6h00, débarquement par pont entre 8h30 et 10h45. Les formalités d'immigration s'effectuent dans le terminal après le débarquement.

\*horaires de principe - sujets à modification sans préavis.





PRIX A PARTIR DE TTC, EN €, PAR PERSONNE,  
ACHEMINEMENT ALLER ET RETOUR  
depuis PARIS INCLUS<sup>(1)</sup>

**AIRFRANCE**

DÉPART DU 5 SEPTEMBRE 2026 8 jours / 7 nuits à bord					
Cat	Type de cabine	Base double	Supp. single	Crédit à bord*	
IF	Intérieure	3 580	1 590	55\$	
IE/IC	Intérieure	3 680	1 690	55\$	
IB	Intérieure	3 730	1 740	55\$	
HB	Intérieure Atrium	3 780	1 790	55\$	
EF	Extérieure	4 080	2 090	60\$	
DF	Extérieure balcon (vue obstruée)	4 180	2 190	75\$	
DB	Extérieure balcon (vue obstruée)	4 230	2 240	75\$	
BZ	Extérieure balcon loggia	4 280	2 290	75\$	
BY	Extérieure balcon loggia	4 330	2 340	75\$	
BU	Extérieure balcon loggia	4 430	2 440	75\$	
BF	Extérieure luxe balcon	4 680	2 690	75\$	
BC	Extérieure luxe balcon	4 780	2 790	75\$	
BB	Extérieure luxe balcon	4 930	2 940	75\$	
A2	Extérieure Club balcon	5 380	3 390	95\$	
A1	Extérieure Club balcon	5 480	3 490	95\$	
P2	Mini Suite Princess, balcon	7 080	5 090	130\$	
P1	Mini Suite Princess, balcon	7 280	5 290	130\$	
Q5	Suite Queens Grill, balcon	8 580	6 590	180\$	

\*crédit à bord, par personne, applicable uniquement aux deux premiers passagers de la cabine.  
(1) départ et retour province, nous consulter.



Restaurant Britannia

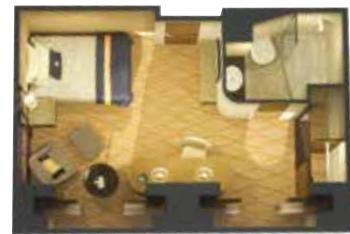


# HÉBERGEMENT À BORD DE QUEEN MARY 2

## CABINES BRITANNIA



Cabines Intérieures  
HB, IC, IB, IE, IF  
Superficie approx. 15 m<sup>2</sup>



Cabines extérieures balcon loggia  
BU, BV, BY, BZ  
Superficie approx. 25 m<sup>2</sup>



Cabines extérieures Luxe  
balcon  
BB, BC, BF  
Cabines Club Balcon  
A1, A2  
Superficie approx. 23 m<sup>2</sup>



## SUITES PRINCESS GRILL



Mini-suite balcon  
P1, P2  
Superficie approx. 35 m<sup>2</sup>



## SUITES QUEENS GRILL



Suite balcon  
Q5, Q6, Q7  
Superficie approx. 47 m<sup>2</sup>





## EXTRAIT DES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

L'inscription à cette traversée transatlantique implique l'acceptation des conditions particulières de vente consultables dans leur intégralité sur le site [www.cunard-france.fr](http://www.cunard-france.fr) ou auprès de nos conseillers. En datant et signant le contrat de voyage établi par le vendeur auprès duquel il achète son voyage avec la mention que les conditions sont acceptées par lui, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des informations relatives au voyage qu'il a choisi selon l'information préalable reçue de l'agence de voyages ou de nos services. Il est donc renvoyé pour toute précision concernant le voyage choisi aux informations contenues dans le programme, le devis ou la proposition.

### Inscription/Modalités de règlement

L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 25% du montant total du voyage. La prime d'assurance est payable à l'inscription.

Le solde du prix du voyage doit nous parvenir au plus tard 60 jours avant la date de départ.

### Les prix s'entendent par personne et comprennent

- L'acheminement entre Paris Gare du Nord et Londres St Pancras en train Eurostar – classe Eurostar Plus
- Le transfert collectif en autocar entre Londres St Pancras et le port de Southampton (le jour de l'embarquement)
- L'hébergement sur la base d'une cabine double
- La **PENSION COMPLETE** (du dîner du jour 1 au petit déjeuner du dernier jour)
- Le rituel quotidien du goûter et du Tea Time
- Snacks à toute heure au buffet
- Service de café, thé, eau et jus aromatisés à toute heure au restaurant Kings Court (buffet)
- Les animations musicales, spectacles et concerts
- Les activités proposées par le bord : cours de danse, cours de cuisine, quizz, cinéma, etc. (en langue anglaise)
- Les activités spécifiques organisées par l'équipe d'encadrement francophone
- L'assistance francophone avec la présence du personnel d'encadrement
- Le transfert collectif entre le port de Brooklyn et Manhattan (Port Authority Bus Terminal)
- Le transport aérien retour NEW YORK/PARIS sur vols Air France, en classe économique, **DATE DE RETOUR AU CHOIX**. Correspondance vers la province, nous consulter
- Les taxes portuaires (210 €)
- Les taxes aériennes (250 € au 25/06/25)

### Les prix ne comprennent pas

- Les pourboires à la discrétion des passagers
- Les consommations aux bars, vins à table et eaux minérales
- Les suppléments pour les restaurants alternatifs (35 à 65 USD par personne, hors boissons)
- Les dépenses personnelles (casino, boutiques, spa et soins, blanchisserie etc.)
- Les prestations terrestres optionnelles aux Etats-Unis
- L'assurance voyage multirisque et annulation : 5% du prix du voyage
- L'assurance Protection Sanitaire : 1.5% du prix du voyage (doit être souscrite en complément de l'assurance voyage multirisque. Ne peut être souscrite indépendamment)

### Résolution du contrat

Le voyageur peut annuler son contrat à sa convenance en s'exposant à des frais de résolution appropriés et justifiables. Il peut également annuler sans frais mais sans indemnités supplémentaires en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables survenant à destination ou à proximité et qui ont des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. Selon les prestations prévues pour le voyage et afin de tenir compte des contraintes imposées par la compagnie maritime Cunard et des prestataires de service, l'organisateur est dans l'obligation d'appliquer des frais d'annulation sur la base de frais réels justifiables à la date de l'annulation.

Les frais d'annulation s'appliquent sur le prix total par personne : croisière, taxes portuaires, les prestations pré et/ou post croisière et services complémentaires prévus au contrat.

Des frais de traitement de l'annulation s'élèvent à 300 € par cabine viendront s'ajouter au barème ci-contre :

■ Dès l'inscription et jusqu'à 56 jours avant la date de départ : 10% ou un seul report autorisé sur une autre date de départ dans les 6 mois à partir de la date de départ initiale et pour un montant égal ou supérieur. En cas de nouvelle annulation, le barème de frais s'applique rétroactivement.

- Entre 55 et 28 jours avant la date de départ : 25 %
- Entre 27 et 15 jours avant la date de départ : 50 %
- Entre 14 et 1 jour avant la date de départ : 75%
- Non présentation le jour du départ : 90 %

### Acheminement aérien

Le tarif aérien utilisé pour le calcul du forfait acheminement est soumis à conditions particulières. L'émission et le règlement des billets sont effectués dès la réservation. Les billets ne sont alors ni modifiables ni remboursables après émission. En cas d'annulation du voyage, des pénalités de 100% seront retenues sur le billet d'avion.

Lors de la publication de ce document, les tarifs aériens ne sont pas encore finalisés par la compagnie Air France. Des réajustements de tarifs pourront intervenir en cours de saison.

### FORMALITES (ressortissants de nationalité française)

- Passeport biométrique, valable au moins 6 mois après la date de retour.
- Une autorisation électronique de voyage (ESTA) pour les États-Unis est à solliciter via internet et payable en ligne par carte bancaire. Le programme d'exemption de visa exclut certaines catégories de voyageurs ayant effectué un voyage depuis le 1er mars 2011 dans les pays suivants : Corée du Nord, Irak, Iran, Libye, Somalie, Soudan, Syrie, Yémen ou ayant la double nationalité avec les pays cités mais également pour les passagers s'étant rendus à Cuba depuis janvier 2021. Ces passagers doivent faire une demande de visa auprès du consulat des Etats-Unis au moins trois mois avant la date d'entrée. Avant de réserver, les voyageurs concernés sont invités à consulter le site internet de l'ambassade des Etats-Unis : <http://french.france.usembassy.gov/visas/vwp.html>
- Une autorisation de voyage électronique (eTA) est nécessaire pour la Grande-Bretagne. (règlement en ligne). Pour obtenir l'ETA, consulter le site : <https://www.gov.uk/guidance/apply-for-an-electronic-travel-authorisation-eta#apply-for-an-eta>

Un Océan de Croisières participe à l'absorption carbone en investissant dans des projets certifiés de reforestation ayant un impact social et économique locaux, soutenus par le fonds de dotation Sétosphère.



### Votre Agence de Voyages

#### ORGANISATION

IM 075 100 151 - S.A.S au capital de 225.000 euros - APE 7911 Z - Siret N° 433 766 219 000 29



N° de TVA intracommunautaire FR19 433 766 219  
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution / Contrat 40007182410

3 place Marcel Paul - 92000 Nanterre - 01 7096 68 40 - [info@groupama.ac.fr](mailto:info@groupama.ac.fr)

R.C.P HISCOX police HA RCP0227805

Membre du SETO - CLIA France



[www.cunard-france.fr](http://www.cunard-france.fr)

Credits Photo : Cunard, Christopher Ison, Adobe Stock  
Réalisation : P. Bacqué - Impression : SIB Imprimerie